SAINT-MARTIN OSMONVILLE

LES NOUVELLES

N°8
Juillet 2012

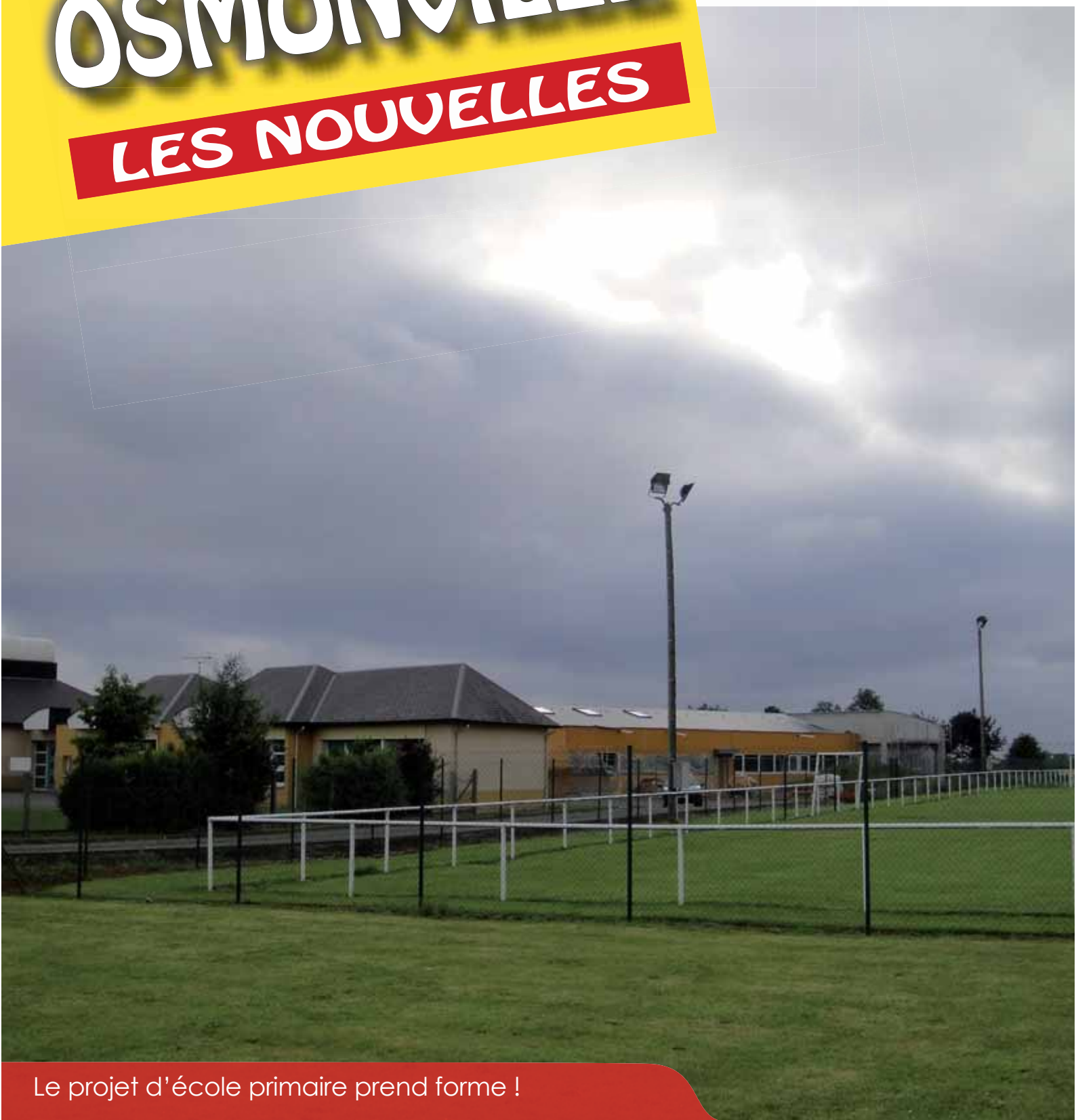

Le projet d'école primaire prend forme !

Vivement la rentrée scolaire ;-)

SAINT-MARTIN OSMONVILLE

N°8
Juillet 2012

SOMMAIRE

La vie municipale
page 1

La vie des écoles
page 5

La vie associative
page 9

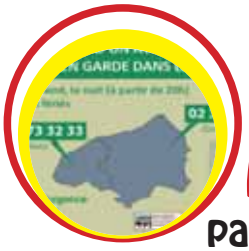

En bref ...
page 15

Infos pratiques
page 19

Lors du vote du budget primitif le 10 avril, le conseil municipal a décidé d'inscrire divers travaux pour l'année 2012. Parmi les travaux programmés, figurent le remplacement du matériel informatique de la mairie, la rénovation des portes de la salle des fêtes (sous réserve de subvention), l'effacement des réseaux rue du stade (2nd tranche), l'éclairage public rue du stade, la réfection de voirie et la construction de l'école. En cours de réalisation, les travaux de

construction de l'école avancent à bon rythme et devraient être terminés pour la rentrée prochaine. Je vous laisse le soin de lire plus en détail l'article à l'intérieur de ce journal.

Au niveau de la voirie, nous avons prévu d'effectuer un enduit gravillonné rue de l'intérieur de la prée et avec le concours de la communauté de communes de réaliser la réfection de la voirie sur une partie route des buhots à bréquigny.

Avec l'été, les tondeuses ou autres appareils à moteur font leur retour, alors pour le bien être de chacun, je vous invite tous à respecter le savoir-vivre entre voisins.

Pour conclure mon propos et à l'approche de la saison estivale, je vous souhaite à toutes et à tous d'agréables vacances.

Carole HAIMONET
Maire.

Travaux divers

PROGRAMME D'ECLAIRAGE PUBLIC

■ Nouvelle école : le conseil municipal a voté la pose de 8 mâts d'éclairage et d'un ensemble double cross (sur le linéaire du lotissement Brion à la nouvelle école).
■ Route de Buhots : pose de poteaux en bois et lanternes.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2012

Les travaux suivants sont prévus cette année :

■ Achat de matériel informatique pour la mairie,
■ Remplacement des 4 portes fenêtres de la salle des fêtes.
■ Effacement des réseaux rue du stade
■ Réfection de voirie à Bréquigny,
■ Achat de matériel de cuisine et de mobilier en vue d'équiper le restaurant scolaire de la nouvelle école.

Ces investissements ont fait l'objet de demande de subventions.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIRIES COMMUNALES

■ Réalisation de point à temps automatique (Le point à temps automatique est une technique qui a pour objet la réparation des couches de roulement des chaussées en des points où celles-ci ont subi des dégradations de surface comme les nids de poule)
■ Dérasement d'accotement rue de l'intérieur de la Prée,
■ Enduit superficiel rue de l'intérieur de la Prée.

Budget 2012

COMMUNE

Fonctionnement.....739 768.92 €
Investissement .....1 438 738.30 €
Subventions allouées aux associations.....2 305 €
Subventions allouées aux écoles .....463 €

Une subvention exceptionnelle a été allouée à l'école maternelle pour financer la participation au Prix RENARD'EAU. Il s'agit d'un prix littéraire décerné par les élèves. Dans le courant de l'année, les élèves découvrent et lisent différents ouvrages. Puis les élèves votent pour l'ouvrage qu'ils ont préféré.

REGIE DE TRANSPORT

Exploitation ..... 29 119.63 €
Investissement ..... 29 982.42 €

TAXES LOCALES

Les taux sont inchangés en 2012 :
Taxes d'habitation 15.62%
Taxe foncière bâti 9.58%
Taxe foncière non bâti 22.84%
CFE 16.90%

Construction de l'école primaire

Après plusieurs années d'attente, le projet se concrétise pour le grand plaisir des enfants et des parents.
En effet, après avoir obtenu le permis de construire en 2009, les

avis favorables de la direction des services d'incendie et de secours, de la sous commission départementale d'accessibilité, de la direction des affaires sanitaires et sociales, et les accords de subvention de l'état, du département et de la communauté de communes, le projet a suivi son chemin.

La mission de maîtrise d'œuvre de cette opération a été confiée au groupement de maîtrise d'œuvre ARCHICITE architecte DLPG à Mont Saint Aignan et la commune est assistée par le cabinet Bygga.

En février 2010, suite à l'avis d'appel public à la concurrence, 121 offres de prix pour les 14 lots de l'opération de construction ont été remises et analysées par les élus. Les marchés ont été signés avec toutes les entreprises au cours de l'été 2011 et les ordres de services ont permis à la construction de voir le jour en octobre 2011.

La construction comprend 5 classes, une garderie, une bibliothèque, un restaurant scolaire et une cuisine commune avec celle de l'école maternelle.

Les travaux avancent convenablement. L'école est construite autour de la cour de récréation. Le site est particulièrement dégagé et venteux, le projet a été conçu de façon à abriter la cour

des vents d'Ouest tout en laissant pénétrer le soleil en face sud. Cela pour le confort des enfants.
Toutes les salles sont distribuées par un couloir alloué à chaque classe, pour éviter la cohue et la fatigue engendrée par les groupes d'élèves. Les flux d'élèves sont ainsi dilués pour contribuer au retour au calme après la récréation. Le bureau de la direction et la garderie forment l'accueil de l'école. Le préau qui ferme la cour, sera mis en valeur par ses dimensions et ses couleurs.

Nous avons choisi une architecture simple dans ses volumes et matériaux en accord avec le bâtiment existant, dans son aspect, ses couleurs mais avec une fonctionnalité au service des usagers : Enfants, professeurs et personnel communal.

Suivant l'avancement des travaux, l'accueil des élèves pourrait être à la rentrée scolaire ou au plus tard aux vacances de la toussaint.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour venir nous aider à déménager, fin août ou pendant les vacances de la toussaint.
Si vous disposez d'un fourgon ou camion, vous serez le bienvenu !!

Si vous souhaitez participer à cette aventure ! Signalez-le à Madame Domont, secrétaire de mairie dès maintenant.

Le transport scolaire

Durant l'année scolaire, toutes les classes bénéficient de nombreuses sorties culturelles et sportives. Toutes ces sorties variées et enrichissantes sont rendues possibles par la mise à disposition du car communal conduit par Didier.

Les classes de primaire se rendent chaque semaine au gymnase de Saint Saëns et à la piscine de Neufchâtel en Bray. Certains sont allés au Cinéma de Neufchâtel, au Tréport (rencontre des correspondants), à Esteville (classes d'eau) …et tous ont pu se rendre à l'exposition départementale intitulée « parfum d'ailleurs », située à Buchy, pour admirer leur œuvre !
En effet, beaucoup d'autres écoles n'ont pas cette chance en raison des coûts de transports de voyageurs qui sont trop élevés. Les enseignants des écoles de Saint Martin Osmonville reconnaissent cette chance !

Cantine Scolaire

L'augmentation des tarifs, en général, n'est jamais très agréable à entendre pour chacun, ce qui provoque toujours de fâcheuses grimaces pour le redevable !!!

Toutefois, pour la cantine scolaire, quelques précisions… pour l'année scolaire 2011/2012, le prix d'un repas facturé par la commune à la famille était de 2.30€, alors que la société de restauration nous le facture 2.47€, soit une différence de 0.17€ que la commune a financé sans compter les charges de fonctionnement.

Ainsi, 2200€ environ sont restés à la charge de la commune pour cette année scolaire !

Sortie vélo des CE2, CM1 et CM2

Les élève de CE2, CM1 et CM2 ont pu participer à une sortie vélo. Les enfants ont manifestement apprécié cette sortie et ils nous la racontent ci-dessous :

«Quand on a commencé la sortie j'étais très content. Ce qui était bien c'est que dès le début il y a eu une descente. J'ai adoré la descente : on allait super vite! J'ai rattrapé tout mon groupe. Le plus énervant c'était les montées. Je m'arrêtais souvent, j'ai eu mal aux jambes et j'étais épuisé. A un moment, quelqu'un de mon groupe a eu le pneu crevé. On a fait quelques minutes d'attente. Quand on est reparti, on s'est arrété au stade du Neufbosc pour manger, boire et se reposer. Dès que nous sommes repartis il y a eu encore une montée. Mais à cette montée, tout le monde est descendu de son vélo.»

«J'ai beaucoup aimé la sortie vélo. J'ai aimé les descentes et les montées. Le paysage était beau. Au début,je devais attendre des personnes de mon groupe parce que j'allais trop vite mais après notre adulte a dit que je pouvais aller plus vite. Avec un ami nous allions très vite. Nous regardions les champs.C'était

très joli. Nous devions nous arrêter au stade et nous voyions les buts de loin. Quand nous nous sommes arrêtés, nous avons attendu deux minutes avant de revoir notre groupe. Une voiture s'est arrêtée sur le stade : notre maîtresse est sortie de la voiture. Les adultes ont pris des bouteilles d'eau et des gobelets dans la voiture. Ils nous ont distribué des gobelets. Ils ont versé de l'eau dans les gobelets. Nous avons attendu une bonne dizaine de minutes, après nous sommes repartis. Il y avait deux grandes montées raides. J'ai fait les deux montées à pied. Après,il y avait une petite montée qui n'était pas raide. Je voyais tout le monde marcher. Nous sommes montés sur nos vélos. Nous sommes retournés à l'école.»

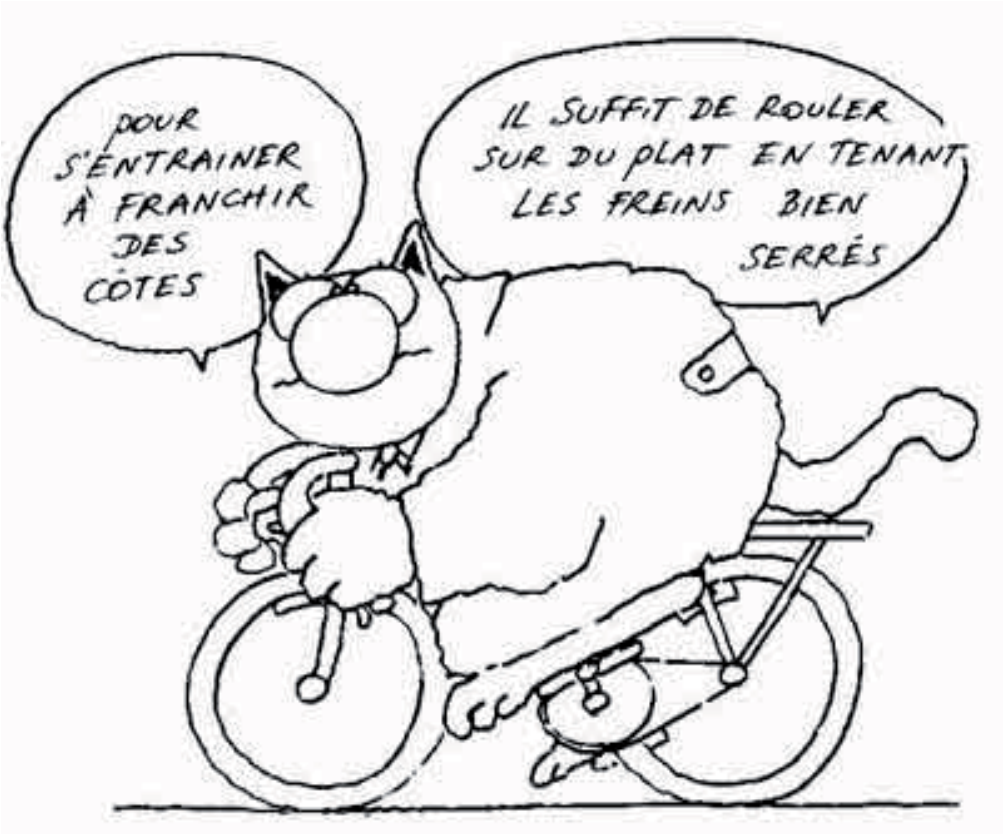

Les anciens combattants

« le 8 mai 1945, c'est la fin de ce temps de la crainte, l'aboutissement de ce temps de l'espoir, la Victoire….. Grâce à ces hommes et à ces femmes, différents par leurs origines, leurs histoires, leurs cultures, mais réunis par un idéal commun, la France a pu, après la guerre, retrouver pleinement son rang dans le concert des Nations.
Leur exemple a toujours valeur d'actualité.. » (extrait du message).
Comme chaque année, Monsieur Fernand DUNET, Président, les Anciens combattants, Carole HAIMONET, Maire et les membres du conseil municipal, accompagnés des habitants se sont réunis pour commémorer le 67è anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945, mettant fin à la deuxième guerre mondiale. Après le dépôt de gerbe au monument aux morts et la lecture du message de Monsieur Marc LAFFINEUR, un vin d'honneur était offert par les Anciens combattants et un repas amical était partagé à la salle des fêtes.
Année après année, ce souvenir est nécessaire pour que vive la liberté !

Une sortie à Maroilles est prévue,
pour tous renseignements, s'adresser à Fernand DUNET.
(06 84 81 75 15).

Le comité des Fêtes

Chasse à l'œuf

Le dimanche 15 avril 2012, la chasse aux œufs était ouverte dans les bois du Mauray. Les cloches, les lapins avaient disséminé les trésors en chocolat. Nos p'tits ramasseurs ont donc sorti leur panier pour débusquer les figurines ou oeufs en chocolat.
Beau succès de cette matinée organisée par le comité des fêtes.

Foire à tout

Dimanche 6 mai 2012, la foire a tout a été un peu perturbée par le mauvais temps. Les exposants étaient moins nombreux cette année, mais la manifestation a été tout de même réussie grâce aux vendeurs de frites/chipo-merguez et aux délicieuses crêpes !!!
Miel, figues et confiture ont été vendues au profit de la coopérative scolaire, merci aux commerçants et au vendeur qui a épuisé tout son stock !!!

Prochains RDV

Le 13 juillet : soirée barbecue, retraite aux flambeaux et feu d'artifice.
Le 14 juillet : dépôt de gerbe au monument aux morts
Le 7 octobre : poule aux dominos

Club de l'amitié

Le 6 Juin s'est déroulée la journée pêche avec 76 adhérents. Le soir, c'était choucroute et tout le monde est reparti avec sa truite.

Le 5 Septembre, le club organise pour tous les habitants de Saint-Martin-Osmonville, ainsi que pour les villages environnant, un après-midi Spectacle avec Mr Pascal Fleury, imitateur de plus de 40 voix, spectacle d'1H30 qui débutera à 14H à la salle des fêtes. 10 € l'entrée avec une patisserie et une boisson comprise.

Ambiance et rires assurés, venez nombreux.

Merci.

Renseignements au 02 35 34 50 03 ou 02 35 34 52 50.

USSMO

Le bureau est composé de :

1 Président : Mr Christophe LASNE
1 Vice-président : Mr Yvan CARRETIER
1 Trésorier : Madame Sophie PETIT
1 Secrétaire : Mme Christelle AUVRAY
1 Président d'honneur : Mr Christian DELANDE
1 Membre d'honneur : Madame Carole HAIMONET

Les Dirigeants du Club pour la Saison 2012/2013 :

Monsieur Ludovic BANCE pour les U7-U9
Monsieur LASNE, Monsieur Eric DOSSIER et Madame Valérie CORREIA pour les U13
Messieurs Sylvain DELANDE, Christian DELANDE, Jean-Marc BUNEL et Sacha POTVIN pour les Seniors Matins
Messieurs, Florent HAUTEFEUILLE, José CORREIA, et Yvan CARRETIER pour les Seniors Vétérans.

Les entraînements :

Entraînement des U13 assuré le mercredi de 18 heures à 19 heures par Messieurs Christophe LASNE et Sébastien GROSMARD.
Entraînement des Seniors le jeudi soir à partir de 19 heures

Pour la Saison 2012 /2013, le Club recrute des joueurs ou joueuses mais aussi des dirigeants ou dirigeantes même débutants passionnés de foot pour encadrer.

Pour tous renseignements, contacter Mr Christophe LASNE au 02.32.80.16.15

Anim'SMO

Voici bientôt 1an que Anim'SMO vous propose de nouvelles manifestations à Saint Martin Osmonville .
Le dimanche 10 Juin a été organisée une chasse au trésor où plus de 60 personnes étaient présentes .
Les habitants ont pu découvrir Saint Martin Osmonville et ses hameaux avec des énigmes, des jeux et des questions sur Saint Martin d'autrefois.

Le 01 juillet a été organisée une Country Day , où plus de 120 personnes étaient déjà inscrites au moment ou nous écrivons ces lignes pour déguster le cochon grillé. Une démonstration de danse country et une initiation a été proposée.
Une kermesse et une exposition de voitures anciennes ont également contribué à la réussite de cette manifestation, animée par Bray Country.

Par la suite, le 16 novembre vous sera proposé le Méli-Mélo Show, présenté uniquement par des habitants de Saint Martin Osmonville, enfants, adultes et anciens animeront toute votre soirée, venez

très nombreux encourager les artistes d'un jour.
L'entrée est gratuite.

Un marché de Noël vous sera proposé par la suite et bien d'autres manifestations sont déjà en projet et en cours de réalisation.

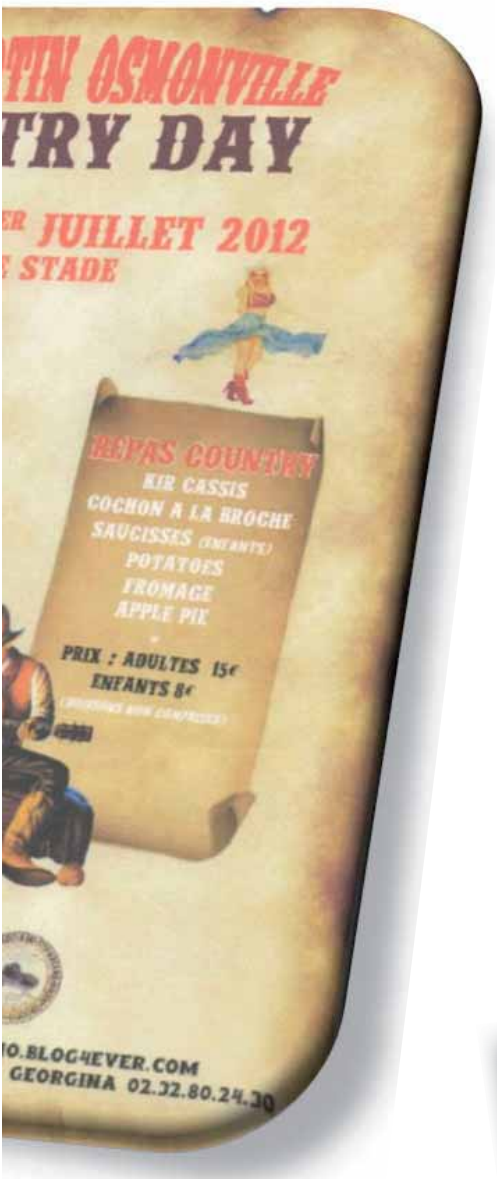

Pour nous contacter :
Présidente : Dieutre Georgina, 02.32.80.24.30
Président adjoint : Maurice Fabrice, 06.62.79.20.96
Trésorière : Correïa Valérie, 06.25.94.93.55
Secrétaire : Malandin Karine, Route de Buchy

En bref ...

Assainissement non collectif

Depuis le 1er mars 2012, le code de l'urbanisme impose aux particuliers voulant déposer une demande d'autorisation d'occupation des sols (PC, CU, PA, DP) en zone d'assainissement non collectif, d'avoir au préalable et non plus à posteriori recueilli l'avis du SPANC sur la filière d'assainissement non collectif envisagée. Pour tout renseignement : SPANC 02.35.94.94.63.

Assainissement collectif

L'appel d'offres pour les branchements privatifs est terminé. Après analyse des offres par le bureau d'études SOGETI, la commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer 2 lots à l'entreprise FOLLAIN et 2 lots à l'entreprise MALLET. Le calendrier est maintenant le suivant :

1 - A l'heure où nous écrivons ces lignes, la demande de subvention auprès de l'agence de l'eau a été formulée.

2 - Une fois le montant connu de la possible subvention, le syndicat sera en mesure de calculer le montant restant à la charge des habitants qui ont manifesté leur intérêt pour le projet de mutualisation des travaux

3 - Le syndicat organisera une réunion publique pour informer les habitants. Celle-ci aura probablement lieu en Septembre-Octobre 2012.

4 - Les travaux pourront alors commencer lorsque l'accord de la subvention aura été confirmé par écrit. Le syndicat espère que les travaux pourront commencer avant la fin de l'année.

Pour les nouvelles constructions qui viennent de s'achever, ou sur le point de l'être, le tout à l'égoût sera mis en service une fois les derniers problèmes électriques réglés, a priori pour la mi-Juillet.

Autorisation de pénétrer dans les propriétés publiques ou privées

Monsieur le Préfet autorise par arrêté en date du 11 juin 2012 les agents de l'Institut national de l'information géographique et forestière à circuler librement sur le territoire de l'ensemble des communes du département et à pénétrer dans les propriétés publiques ou privées, closes ou non closes.
Chaque ingénieur ou agent chargé de la mission sera muni d'une copie de cet arrêté qui devra être présentée à toute réquisition.
Ces agents devront s'acquitter de prévenir les propriétaires, locataires ou gardiens connus avant de pénétrer dans la propriété.
Cet arrêté préfectoral est affiché en mairie et est valable 5 ans.

Permanence des soins

Les médecins libéraux réunis au sein de leurs organisations professionnelles avec le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de la Seine-Maritime ainsi que l'Agence Régionale de Santé de Haute-Normandie ont modifié le dispositif de permanence des soins ambulatoires (PDSA).

C'est l'occasion de rappeler les numéros d'urgences qui vous permettent d'entrer en contact avec un médecin de garde.

Une urgence médicale en dehors des heures d'ouverture des cabinets des médecins, qui appeler ?

Si vous êtes confrontés à une situation qui nécessite le recours à un médecin généraliste en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, que faire ?

En bref ...

■ En journée ces situations sont habituellement prises en charge par votre médecin traitant, si elles ne relèvent pas a priori de l'urgence vitale nécessitant alors le recours au SAMU par le N°15.

■ En soirée ou le week end, les médecins libéraux de la région se sont organisés afin d'apporter la réponse attendue par le public.

En fonction de votre lieu d'habitation, contactez la régulation médicale :

Etat civil du 15 Janvier au 16 Juin 2012

NAISSANCES

18/01/2012 Yanis ROUILLON
28/03/2012 Lorenzo PIERMARIA
01/04/2012 Tom FLAHAUT
16/05/2012 Clémence DECORDE
16/05/2012 Maxime DECORDE

MARIAGES

16/06/2012 STIEVENARD Christophe et DAVID Sophie

DECES

15/01/2012 Jean DUHAMEL
07/02/2012 HARTOUT ép.BRUMENT Thérèse
10/03/2012 BREANT ép. BOUCOURT Raymonde
11/03/2012 Pierre LENOIR
15/03/2012 MONFRAY ép.BUNEL Geneviève
08/04/2012 Christian MARTEL
13/04/2012 Robert ROUSSELLE
01/05/2012 Christian COLARD
04/05/2012 Georges BOUCTOT

Horaires d'ouverture de la Mairie

La mairie est ouverte au public :
Lundi 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Jeudi 9 h à 12 h
Vendredi 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Tél.02.35.34.50.11 – Fax : 02.32.91.14.62
Mail : mairie.sg.smo@wanadoo.fr
Pendant l'été. une permanence sera assurée, les horaires seront indiquées à la porte de la mairie et sur le site internet de la commune.

Accès Internet par Satellite

Votre habitation ou votre entreprise se situe dans une zone non éligible ou mal desservie par l'ADSL ?
Des solutions qui ont prouvé leur fiabilité et qui offrent tous les services que l'on peut attendre d'un opérateur Internet existent maintenant et sont disponibles sur tout le territoire : c'est l'accès Internet par Satellite !
Les solutions disponibles sur le marché reposent sur la technologie bidirectionnelle d'accès à Internet par Satellite. Elle est accessible partout et pour tous, même si vous n'êtes pas éligible à l'ADSL. Elle nécessite obligatoirement de disposer d'une vue au Sud dégagée pour l'installation de la parabole.

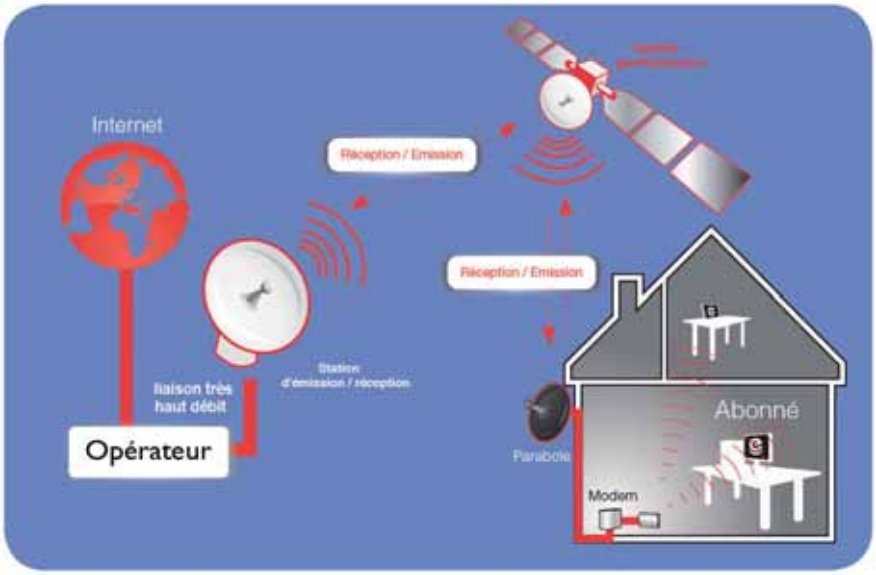

Si vous êtes un peu bricoleur, l'installation et le réglage peuvent être faits par vos soins. Sinon, vous pouvez faire appel à un antenniste professionnel et dans ce cas, le Conseil Général peut vous allouer une subvention (sous conditions) qui peut atteindre 127€.
Le tarif des offres Internet par Satellite est généralement légèrement supérieur aux tarifs des abonnements ADSL mais permettent de couvrir les zones mal desservies, ou les zones dites blanches, non desservies par l'ADSL, dont certaines d'entre elles ne le seront jamais.

Et si vous tentiez de retrouver vos élus cachés sous les rébus ci-dessous ? (1ère partie)

Mon premier est un prénom d'apôtre.
Mon second est un petit antillais.
Mon tout est un conseillé masculin.

Mon premier est une lady défunte.
Mon second est près du Tréport.
Mon troisième est beaucoup sans accent.
Mon tout est adjoint au maire.

Mon premier est à rembourser.
Mon second pouvait être royal.
Mon tout est conseillé maître de notre journal.

Mon premier sépare les champs.
Mon second peut être d'amour, bon, ou à ….. couvert.
Mon troisième est au milieu du visage.
Mon tout est la priméra.

Mon premier aurait pu habiter l'Olympe.
Mon second désigne un grand nombre mais sans accent.
Mon tout est conseillé et Maçon.

Mon premier n'est pas bas.
Mon second n'est pas faux.
Mon tout est un conseillé femme.

Mon premier a sa rose.
Mon second n'en manque pas.
Mon troisième sort avec le fils.
Mon quatrième tient les abdominaux.
Mon tout est adjoint.

Solution de la grille du Journal n°7

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q
1	C	A	P	O	R	A	L	■	F	O	Y	E	R	■	O	S	E
2	O	I	E	■	U	R	E	T	R	E	■	T	A	S	S	E	R
3	P	R	U	D	E	N	C	E	■	I	R	E	■	A	T	R	E
4	A	E	R	E	S	■	H	E	L	L	O	■	L	I	■	R	■
5	I	S	■	T	■	L	E	S	A	■	C	H	A	N	T	E	R
6	N	■	D	E	S	I	R	■	I	R	A	■	I	T	E	M	■
7	S	O	U	R	C	E	■	A	C	I	D	E	■	M	■	E	T
8	■	S	C	I	A	G	E	S	■	S	E	P	T	A	I	N	S
9	E	S	S	O	R	E	U	S	E	S	■	A	I	R	■	T	A
10	B	A	■	R	A	■	R	I	R	O	N	T	■	T	E	■	R
11	A	T	T	A	B	L	E	S	■	L	I	E	■	I	T	E	S
12	T	U	■	N	E	■	E	T	R	E	■	R	E	N	I	S	■
13	■	R	E	T	E	N	T	A	■	R	■	A	D	O	R	E	S
14	M	E	M	E	■	E	L	S	A	■	P	S	■	S	E	R	T
15	A	■	M	■	P	R	O	■	I	R	A	■	A	M	■	I	■
16	■	T	U	M	E	F	I	E	R	■	R	E	C	O	I	N	S
17	M	E	R	E	S	■	R	U	E	E	■	T	U	N	N	E	L
18	P	R	E	C	E	D	E	R	■	D	E	R	I	V	A	■	A
19	■	R	E	S	T	E	■	O	■	F	R	E	T	I	N	■	V
20	T	E	S	■	T	R	I	P	E	■	R	■	E	L	I	T	E
21	R	E	■	T	E	M	P	E	R	E	E	S	■	L	T	■	S
22	I	S	S	U	■	E	■	■	G	R	S	■	F	E	E	S	■

1) Grade. Logement. Tente. 2) Palmipède. Canal urinaire. Bourrer. 3) Vieux prénom. Colère. Foyer. 4) Ventiles. Salut familier. Mesure asiatique. 5) Dans le 21. Brima. Entonner. 6) Envie. Se rendra. De même. 7) Provenance. Aigre. Enfant de Spielberg. 8) Découpages. 7 de poésie. 9) Récupératrices d'eau. Bon à respirer. La tienne. 10) Action de scoute. Roulement. Poufferont. Règle. 11) Places. Noue. Fins de messes. 12) Sujet pour toi. Négation. Problème d'Hamlet. Laisse tomber. 13) Réessaya. Aimes. 14) Pareil. TRIOLET intime. Court parti. Commence la partie.
15) Il maîtrise son art. Se rendra. Assurance Maladie. 16) Blesser. Petits endroits cachés. 17) Indissociable du père. Bousculade. Passage sous terre. 18) Devancer. Erra en mer. 19) Miette. Petit poisson. 20) Pas les siennes. Abat. Le top. 21) Ile maintenant presqu'ile. Modérées. Lituanie d'immatriculation. 22) Venu. Activité sportive. Etres fantastiques

A) Presque amis. Il peut être amoureux. La mienne. Police militaire US. Sélection. B) Nids. Charpente. Possessions agricoles.
C) Angoisse. Anciens notables. Cloisonnées. D) Abîmante. Types familiers. Avant il. E) Fonces (se). Insecte. Petite balance.
F) Acide. Matière à bouchon. Partie sensible. Partie de la peau.
G) Passer la langue. 28. Adresse informatique. H) Socles. Aidas. Regroupement de pays. I) Fin d'adresse mail. Ou laïque. Fin de verbe. Surface. Désert. J) Centre de cyclone. Frire en poêle. Initiales branchées. Energie Renouvelable. K) Voie de passage. Négation. Via. Vas sans but. L) Une des quatre. Etonneras. Personne.
M) Ancienne déité. Petit poème. Titane de table. Prénom ou magasin. Capacité. N) C'est chez nous. O) Vielle armée. Pronom. Allonge. Vain. P) Pincement. Alcaloïde de la fève de Calabar.
Q) Période. Vieux Dirigeants slaves. Elu réduit. Langue de l'Est.

Nouvelle grille

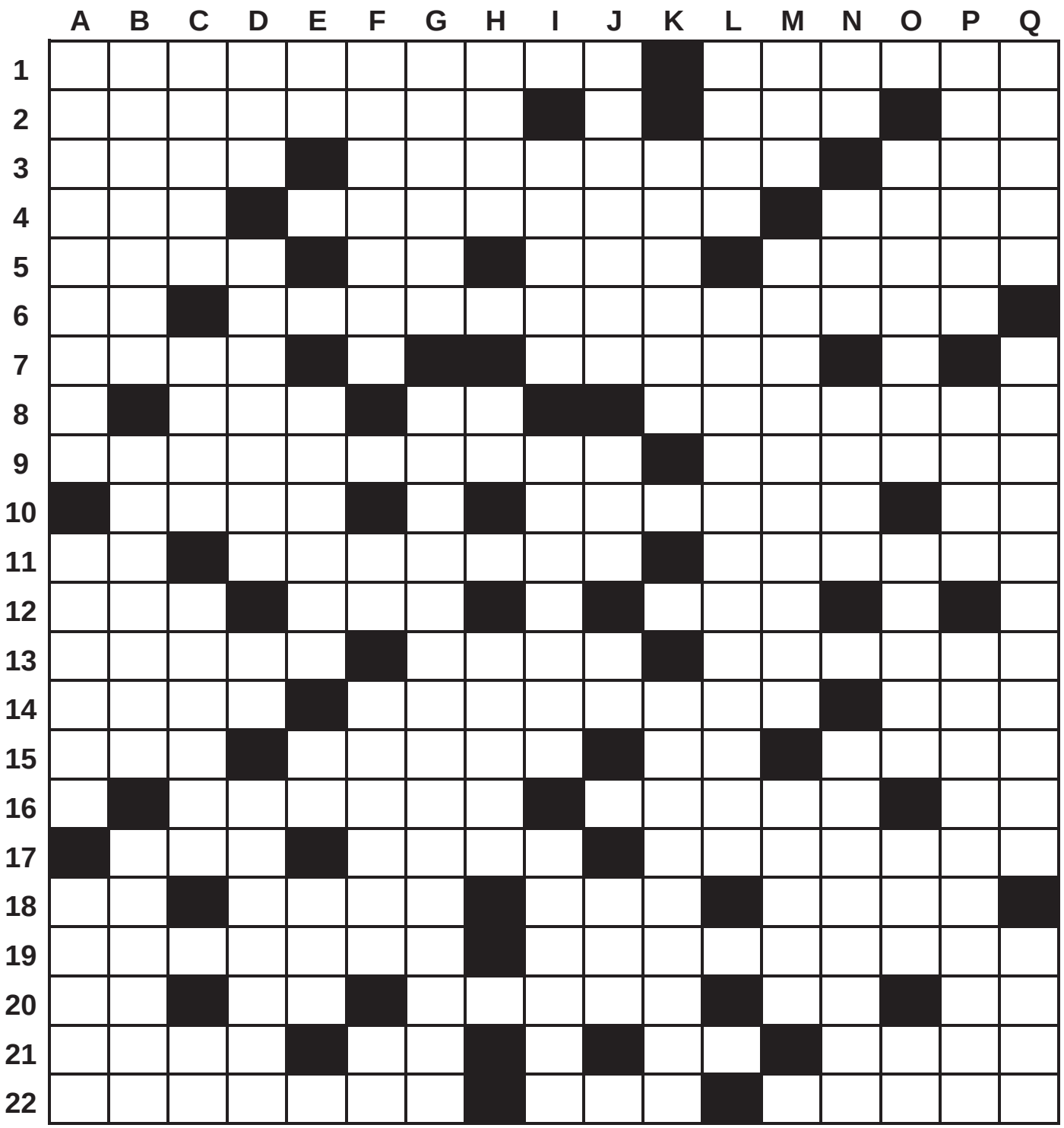

1) Village voisin. Home. 2) Vient d'Etrurie. Partie Suisse. Petit lit. 3) Enveloppe. Se sert. Retire. 4) Point d'union équin. Discussion. Un des sens. 5) S'amuses. Défunte lady. Patronyme. Récipient. 6) Cube. Préaccords. Crochet. Aride. 8) Aurochs. Mot de liaison. Elues. 9) Bravées. Des iles. 10) Vrai. Partie de moteur. Le petit des Antillais. 11) Accord Russe. Feignis. Ouvertes. 12) Mauvais élève. Future centrale. Le «machin». 13) Grand costaud. André familier. Eleva. 14) Elimines. Marias. Vieille taupe. 15) Troublé. Fraîcheurs. Le deuxième de Césars. Appel. 16) Tire chien. Charpentée. Terre mère. 17) Article pluriel. Direction. Etirons. 18) Démonstratif. Virage glissé. Fille de Cadmos. Petit écran. 19) Descend. Estimera le poids. 20) Propulsé. Science Fiction. Relever. Petite Lituanie. Club du sud. 21) Aspect. Elu raccourci. Rébellion d'enfant. Prénom masculin. 22) Remplaces. Un quart d'an. Pas vifs.

A) Ralenties. Périodes. Droguer. B) Mammifères marins. Matière à bombe. Commence. C) Conflit. Certaine. Chaume. Prénom étranger. D) Pronom. Semences. Pro. Aide. E) Habitude. Du vent. Deux fois. Vieux sigle. F) Comme les chevaux. Police militaire US. Doubles. Pronom personnel. G) Déplaçais. Malaises. H) Organe de la vue. Règle. D'une mer. I) Pas courts. Nettoyas. Instrument ancien de percussion. J) A trois angles. Ici. Fin de groupe. Vieux batelier. K) Arbres à tanins. Remise. L) Transformée. D'Asie. M) Comme le premier de la quatrième ligne. Récupérateurs. Un indéfini. N) Vieux deux. Ou UR. Refuser d'avouer. Pour piétons. O) Réceptive. Crochets. Cri d'arène. Indication de moyen. P) Plantes urticantes. Greffe. Soulageront. Q) Grands nombres. Aides. Partie de canon.

Calendrier des fêtes et animations 2012

JUILLET

- Dimanche 1 - Fête au village – démonstration vieilles voitures- danse country Anim'smo
- Mercredi 4 - Visite Musée Mathon Neufchâtel & repas anniversaire - Club de l'amitié
- Vendredi 13 - Soirée Barbecue – retraite aux flambeaux bal & feu d'artifice Comité des fêtes
- Samedi 14 - Fête nationale – Dépôt de gerbe Comité des fêtes

SEPTEMBRE

- Dimanche 9 - Banquet des Anciens- Commune
- A définir - Rallye Vélo sur avenue verte Anim'smo

OCTOBRE

- Dimanche 7 Poule aux dominos Comité des Fêtes

NOVEMBRE

- Dimanche 11 - Anniversaire de l'armistice – Banquet des Anciens Combattants
- Vendredi 16 - Méli Mélo show Anim'smo

DECEMBRE

- Dimanche 2 Marché de Noël – Bourse aux jouets – Saint Nicolas – Anim'smo
- Vendredi 21 Noël des écoles

Prochaine parution: Janvier 2013

SAINT-MARTIN OSMONVILLE

Les nouvelles

Directeur de la publication
Carole Haimonet

Commission communication
Christelle Auvray
Yvan Carretier
Georgina Dieutre
Gaëtan Dussaux
Nathalie Hinfray

Impression : Graphélio

Tirage à 450 exemplaires